

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
 DU DEPARTEMENT
 DES BOUCHES-DU-RHÔNE
 (S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
 DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU
 SMED**

**Séance du 30 mars 2021
 Présidence : M. Didier KHELFA**

N°2021-10

OBJET : Budget Principal – Affectation du résultat de l'exercice 2020 –

Rapporteur : Le Rapporteur du Budget.

L'an deux mil vingt et un, le trente mars, à 14h30, le Comité du Syndicat Mixte d'Énergie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Didier KHELFA, Président, s'est réuni à l'espace culturel Renaissance à Orgon.

Etaient présents : voir liste jointe.
 Constatant que le quorum est atteint ;

Le rapporteur du Budget expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2311-5 et R2311-11,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,
 Vu le Compte de Gestion de l'exercice 2020,
 Vu le Compte Administratif de l'Exercice 2020,

Je vous propose, si vous en êtes d'accord, d'affecter le résultat de l'exercice écoulé, de la manière suivante :

Investissement

Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice : Excédent	Report du 001 : Déficit	Résultat cumulé du 001 : Excédent	R.A.R. dépenses	R.A.R. recettes	Résultat des R.A.R : Excédent	Résultat de clôture : Excédent
5 751 594.65	7 632 544.07	1 880 949.42	1 269 325.85	611 623.57	1 923 936.97	3 319 736.21	1 395 799.24	2 007 422.81

Fonctionnement

Dépenses réalisées	Recettes réalisées	Résultat de l'exercice : Déficit	Report du 002 : Excédent	Résultat de clôture Excédent
12 047 494.36	11 196 709.96	850 784.40	2 367 016.26	1 516 231.86

- **Le Comité Syndical, après avoir ouï l'exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité :**
- **DECIDE l'affectation comme suit :**

Section de Fonctionnement RECETTE compte 002 : 1 516 231.86 €
Section d'Investissement RECETTE compte 001 : 611 623.57 €

Pour extrait conforme,
Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et an-susdits

Le Président,



Didier KHELFA,